

NOTE 2 Une humidité relative de $(93 \pm 3) \%$ peut être obtenue en plaçant dans l'enceinte humide une solution saturée dans l'eau de Na_2SO_4 ou de KNO_3 , le récipient ayant une surface de contact avec l'air suffisamment étendue.

NOTE 3 Les conditions spécifiées peuvent être obtenues en assurant un brassage constant de l'air à l'intérieur d'une enceinte thermiquement isolée.

L'appareil doit alors satisfaire aux essais de l'article 16 dans l'enceinte humide ou dans la pièce dans laquelle l'appareil a été porté à la température prescrite après réassemblage des parties qui peuvent avoir été enlevées.

16 Courant de fuite et rigidité diélectrique

16.1 Le courant de fuite de l'appareil ne doit pas être excessif et sa rigidité diélectrique doit être appropriée.

La vérification est effectuée par les essais de 16.2 et 16.3.

L'impédance de protection est déconnectée des parties actives avant d'effectuer les essais.

Les essais sont effectués sur l'appareil à la température de la salle d'essai et non raccordé au réseau d'alimentation.

16.2 Une tension d'essai en courant alternatif est appliquée entre les **parties actives** et les **parties métalliques accessibles** qui sont reliées à une feuille métallique d'une surface ne dépassant pas $20 \text{ cm} \times 10 \text{ cm}$ appliquée sur les **surfaces accessibles** en matière isolante.

La tension d'essai est:

- 1,06 fois la **tension assignée**, pour les appareils monophasés;
- 1,06 fois la **tension assignée** divisée par $\sqrt{3}$, pour les appareils triphasés.

Le courant de fuite est mesuré dans les 5 s après l'application de la tension d'essai.

Le courant de fuite ne doit pas dépasser les valeurs suivantes:

- | | |
|--|---|
| - pour les appareils de la classe II | 0,25 mA |
| - pour les appareils de la classe 0 , les appareils de la classe 0I et les appareils de la classe III | 0,5 mA |
| - pour les appareils mobiles de la classe I | 0,75 mA |
| - pour les appareils fixes à moteur de la classe I | 3,5 mA |
| - pour les appareils fixes chauffants de la classe I | 0,75 mA, ou 0,75 mA par kW de puissance assignée avec un maximum de 5 mA, suivant la valeur la plus élevée |

*Les valeurs spécifiées ci-dessus sont doublées si tous les dispositifs de commande ont une **position arrêt omnipolaire**. Elles sont également doublées si*

- l'appareil ne comporte pas de dispositifs de commande autres qu'un **coupe-circuit thermique**, ou
- tous les **thermostats**, **limiteurs de température** et régulateurs d'énergie n'ont pas de **position arrêt**, ou
- l'appareil comporte des filtres d'antiparasitage. Dans ce cas, le courant de fuite lorsque le filtre est déconnecté doit être inférieur aux limites indiquées.